



Récapitulatif des documents à fournir pour votre inscription aux Trapards

- ☐ Fiche d'inscription aux Trapards
- ☐ Fiche d'adhésion au CSA de la BA105
- ☐ CACI (certif médical d'absence de contre-indication à la pratique de la plongée)
- ☐ Photocopie recto verso de votre carte d'identité
- ☐ Demande de contrôle pour accès BA 105
- ☐ 2 photos
- ☐ Autorisation parentale pour les mineurs
- ☐ Charte de bon comportement
- ☐ Fiche d'honorabilité pour les encadrants et membres du bureau.
- ☐ Chèque à l'ordre du « CSA BA 105 » (Voir fiche des tarifs)

Tous les documents sont téléchargeables dans la rubrique

« documents » de notre site internet

<https://les-trapards.sportsregions.fr/>

